Gournay-sur-Aronde, *Gournay-en-Clermontois, Gournai* (*Gornacum ad Aronam, Gournaium*), à la limite méridionale, entre *Neufvy, Lataule* au nord, *Cuvilly* au nord-est, *Ressons, Antheuil* à l'est, *Monchy-Humières* au sud-est, Montmartin, Hémévillers, du canton d'Estrées-Saint-Denis, au midi.

Grande commune dont le territoire, qui affecte la figure d'un triangle fort irrégulier, descend au midi jusqu'à la vallée d'Aronde; elle est divisée dans son étendue par des vallons dirigés vers cette rivière; le pays est découvert, consacré à la culture des céréales, mêlé de quelques pentes rapides demeurées jusqu'à présent à l'état de friche. La rivière d'Aronde, grossie par les sources du parc, forme une partie de la limite méridionale.

Le chef-lieu est sur le flanc gauche de la vallée. C'est un bourg bien bâti, comprenant une vaste place irrégulière, à moitié plantée, traversée par la route de Flandre, et une douzaine de rues sinueuses, cailloutées. Il y a un grand nombre de maisons en pierres d'appareil.

La seigneurie de *Gournay-sur-Aronde* dépendait du comté de Clermont en Beauvaisis depuis l'acquisition qu'en fit au douzième siècle Raoul comte de Clermont, par échange avec Albéric de Hangest. Elle était comprise dans la prévôté de Remy.

Cette terre, à la fin du quinzième siècle, appartenait à Philippe de Boullainvilliers, comte de Dammartin, qui possédait aussi Verneuil-sur-Oise, Villers-sous-Catenoy, etc.

Guillaume Le Jars en était seigneur ainsi que de *Neufvy*, vers 1578.

Dans le siècle suivant, Catherine de Creil apporta ces deux terres en mariage à Jean Amelot, président au grand conseil.

Michel Amelot, conseiller d'état, fils du précédent, obtint le vingt-six avril 1693 des lettres portant érection de la seigneurie de *Gournay* en marquisat; mais il la vendit bientôt à Louis de Varennes, colonel du régiment de Lorraine, en faveur duquel de nouvelles lettres furent expédiées au mois de mars 1720.

Le marquisat comprenait *Antheuil, Gournay, Marigny-sur-Matz, Neufvy*, Mareuil lamotte, etc.

Il passa peu après entre les mains de Jamets, seigneur de Vuilbas, maître des comptes, qui le possédait encore en 1743. Il vint

ensuite à Vincent de Gournay, intendant du commerce, qui fit rebâtir le château et obtint à son profit d'autres lettres d'érection en marquisat.

Gournay-sur-Aronde est au nombre des places que Philippe-Auguste, partant pour la croisade, ordonna en 1190 de fortifier.

Le château, défendu naturellement par sa position au bord d'une vallée marécageuse, était, durant les guerres du moyen-âge, un point important pour la sûreté du royaume vers la limite de Picardie : aussi en est-il fait mention dans la plupart des actions militaires qui eurent lieu pendant le cours du quinzième siècle.

Il se rendit au roi en 1410 en même tems que Creil.

Il fut repris en 1422 par le roi d'Angleterre qui en donna le commandement à Jacques, seigneur de Crevecœur et de Thoix.

Il retourna sous l'autorité royale en 1429 après la prise de Compiègne, avec la plupart des autres forteresses de Beauvaisis. L'année suivante, les Bourguignons s'en saisirent encore pour le perdre presqu'aussitôt. Ils l'assiégèrent de nouveau après les fêtes de Pâques en 1430; Jean Tristan II, seigneur de Maignelay, capitaine de la place pour le comte de Clermont, la défendit longuement contre le duc de Bourgogne; mais n'ayant pas été secouru à tems, il fut contraint de la rendre le premier août. Le village fut presque totalement détruit pendant le siége.

Toutefois l'ennemi ayant été obligé d'évacuer ce poste qui n'était plus tenable, Charles VII ordonna, par des lettres-patentes du dix avril 1431, que la forteresse serait rétablie, et qu'on y mettrait en garnison dix hommes d'armes avec dix hommes de trait.

Le château ainsi réparé subsista jusqu'au mois d'août 1636, qu'il fut ruiné et le bourg brûlé par les troupes espagnoles sous le commandement de Jean de Werth.

Ses restes furent entièrement démolis en 1753 par Vincent de Gournay, qui bâtit le château actuel sur les anciennes fondations.

On y avait établi un hôpital militaire en 1793.

Louis XIV allant en Flandre, coucha le douze mai 1678 dans ce lieu.

Il y avait à *Gournay* un prieuré fondé à la fin du douzième siècle et donné à l'abbaye de Saint-Quentin-les-Beauvais par l'évêque Guy, créateur de ce monastère. Raoul, comte de Clermont vers

1165, enrichit ce nouveau bénéfice par ses bienfaits; il était placé sous l'invocation de Notre-Dame, et tenait à l'église actuelle.

La cure dédiée à la vierge comme le prieuré, était aussi à la collation de l'abbaye de Saint-Quentin. C'est maintenant une succursale qui comprend dans son étendue la commune de *Neufvy*.

L'église a été rebâtie presqu'entièrement après l'incendie de 1636. Elle est vaste, un peu sombre, avec un collatéral au midi; les voûtes ont été remplacées par un lambris.

On voit sur l'un des piliers du chœur une niche couronnée d'une pyramide, et à côté un autel orné d'un panneau dont la corniche figure une balustrade à jour; il y a trois niches, un large fronton, des griffons, des écussons séparés par une pyramide collée.

Le clocher carré, massif, latéral, a une porte bouchée, et en partie enterrée, décrivant un cintre orné de festons et de griffons. On remarque sur l'un des contreforts une niche du style de la renaissance. Ce clocher, non terminé, a un chapeau d'ardoises.

On a placé dans la nef et dans un cadre, les lettres originales par lesquelles le cardinal Chigi, légat à *latere*, donne à la reine Marie-Thérèse, de la part d'Alexandre VII, le corps du martyr Saint-Maur, extrait du cimetière *Urbis*, avec permission de construire église, chapelle ou oratoire, pour exposer cette relique à la vénération des fidèles. Ces lettres sont datées de Paris le onze août 1664.

Le hameau de *Saint-Maur*, situé dans un vallon, sur la route de Flandre, au nord de *Gournay*, comprend vingt maisons. On l'appelait autrefois *Autrevaux*, *Austrevaux*, *Outrevaux*. On y voit une chapelle instituée sous le nom de Saint-Pierre, mais qui est généralement connue sous celui de Saint-Maur; elle dépendait de la commanderie de Fontaine-sous-Montdidier; on y conservait des reliques attribuées à Saint-Maur, qui y attiraient autrefois un concours prodigieux pendant les deux fêtes de ce saint aux mois de janvier et de juin; elle était remplie toute la nuit, et on y disait des messes dès deux heures du matin.

Le pélerinage, moins fréquenté quoique toujours suivi, a lieu maintenant le jour de Saint-Jean. Cette chapelle, bâtie en pierres de taille, est conservée avec beaucoup de soin par la commune.

La ferme d'*Arsonval* qui était située dans la vallée au-dessous de *Gournay*, a été démolie vers 1780.

La commune a un presbytère, un pavillon provenant de l'ancienne justice seigneuriale et servant de prison, des terrains à l'état de prairies, de marais et de friches.

Le cimetière est au nord du bourg, sur la grande route.

Il y a à *Gournay* un bureau de bienfaisance et une brigade de gendarmerie, des foires, un marché.

On trouve dans l'étendue du territoire, des carrières et un moulin à eau. Le bourg qui sert de station aux voitures de roulage a un assez grand nombre d'auberges.

Contenance : Terres labourables, 1209 h. 73,40 — Terres plantées, 1 h. 87,35. — Prés, 65 h. 88,80. — Vignes, 15 h. 45,50. — Bois, 48 h. 19,45. — Vergers, 1 h. 19,60. — Pépinières, 3 h. 12,95. — Jardins potagers, 16 h. 57,30. — Carrières, 2 h. 23,20. — Marais, 0 h. 37,45. — Friches, 61 h. 97,40. — Propriétés bâties, 8 h. 39,20. — Eaux, 2 h. 09,95. — Routes, places et chemins, 35 h. 56,80. — Total, 1470 hect. 68,35.

Distance de *Ressons*, 1 myr. — De Compiègne, 1 myr. 6 kil. — De Beauvais, 6 myr. — Marchés, Compiègne, Pont-Sainte-Maxence. — Bureau de poste, *Ressons-sur-Matz*. — Population, 1026. — Nombre de maisons, 269. — Revenus communaux, 703 f. 35 c.